

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 645-2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026, le conseil a adopté le règlement numéro 645-2026, Règlement autorisant l'aménagement du parc des Tourelles comprenant la construction pavillon et d'un préau, décrétant la dépense inhérente au montant de 9 456 385 \$ et un emprunt pour en acquitter le coût au montant de 3 026 784 \$.
- 2- Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ledit règlement numéro 645-2026 en date du 10 juillet 2026.
- 3- Le règlement numéro 645-2026 entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce QUATORZIÈME jour du mois de JUILLET deux mille vingt-six.


Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau